

CAP FINISTÈRE

PENN AR BED



Dispensé de timbrage BREST CTC

Ça commence mal...

Si la première loi donne le ton du reste de la législature, la grande majorité des Français va souffrir jusqu'en 2012 ! Et l'état des finances publiques ne va pas s'améliorer.

La loi TEPA (Travail, emploi, pouvoir d'achat) vise à mettre en œuvre les promesses de Nicolas Sarkozy pendant la campagne présidentielle, en particulier son fameux slogan "travailler plus pour gagner plus".

"La majorité applique le programme présidentiel de Nicolas Sarkozy", reconnaît Jean-Jacques Urvoas.

Sauf en ce qui concerne les parachutes dorés. "Là, ils sont nettement en retrait. Le candidat à la présidentielle avait promis de les rendre illégaux. Mais les parlementaires UMP se sont contentés de les encadrer par les conseils d'administration".

"Je doute de l'efficacité de cette mesure", confirme Gilbert Le Bris.

"Déjà, en 2003, les députés socialistes avaient déposés une proposition de loi sur ce sujet", se souvient Jean-Jacques Urvoas. "Et la majorité UMP de l'époque l'avait purement et simplement enterrée".

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que celle de 2007 fasse preuve d'une grande retenue sur ce sujet.

En effet, c'est une droite décomplexée qui a élaboré la loi TEPA. Annick Le Loch a encore en mémoire les propos tenus par la ministre Christine Lagarde à la tribune de l'Assemblée : "Les Français ne veulent pas des jeux et du pain mais le fruit de leur labeur. Nous n'en revenions pas qu'une ministre puisse tenir un discours aussi réactionnaire dans l'hémicycle". "Il faut se souvenir qu'elle vient d'un grand cabinet d'avocats américain", explique Marylise Lebranchu, "la

SUITE PAGE 2

Pour 2008 : de l'audace !

Claudy Lebreton, président du Conseil général des côtes d'Armor et de la FNESR (Fédération nationale des élus socialistes et républicains), a appelé les élus, réunis à Châteaulin le 2 juillet pour l'assemblée générale de l'UESR, à retrouver un nouveau souffle.

"Nous avons largement démontré que nous étions de très bons gestionnaires mais il faut aller plus loin", a-t-il expliqué.

Contrairement à ce que laissaient entendre certaines rumeurs, les élections municipales et cantonales se dérouleront bien en mars 2008. C'est dès maintenant qu'il faut les préparer.

La Bretagne est regardée avec intérêt par les socialistes. En effet, élection après élec-

tion, la gauche progresse alors que notre région était considérée il n'y a pas si longtemps comme durablement ancrée à droite.

Cette singularité bretonne fera l'objet d'une réflexion. Pour Claudy Lebreton, ces bons scores s'expliquent en partie par les politiques publiques territoriales mises en œuvre par les socialistes, dans les villes, les conseils généraux et la Région. "Ici, les élus ont su tisser des liens de confiance avec les électeurs".



Claudy Lebreton

Les élections municipales et cantonales préparent les prochains scrutins. "Si nous avons mieux regardé les résultats de celles de 2001, nous nous

SUITE PAGE 2

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 23/08/2007



**PRESSE
URGENTE**
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

EN CLAIR !

Très cher été.

Les Français devraient en être affligés de cette session parlementaire estivale. Dans le silence politique propre à la période, ont été adoptées des lois qui vont renforcer le pouvoir pécuniaire des déjà -bien- à l'aise, d'autres qui sont les prémices d'une déréglementation du droit du travail, ou d'autres encore qui ferment des portes en créant une université moins accessible. On nous annonce maintenant les franchises médicales en nous culpabilisant sur le petit prix que cela coûterait à chacun, la TVA sociale à l'efficacité douteuse est toujours évoquée. La facture sera lourde pour tous et chacun se rendra vite compte que le slogan électoral de la présidentielle s'est transformé, pour le bonheur de quelques-uns, en travailler plus pour contribuer toujours plus.

Ça commence mal... (suite)

Deux chiffres résumant la loi TEPA : 13 milliards pour les plus fortunés et 25 millions pour les exclus.

*** *ministre de l'Économie est totalement déconnectée des réalités sociales du pays*".

"La droite, du président de la République au conseiller municipal, s'est décomplexée à l'occasion de l'élection présidentielle", constate Gilbert Le Bris. "Ils ont fait sauter le couvercle de la marmite et ils vont tout se permettre".

A commencer par accorder des cadeaux fiscaux aux 10 % de contribuables les plus aisés.

Le "bouclier fiscal" abaisse, de 60 à 50 % des revenus, le montant maximum d'impôts directs auxquels est assujéti un contri-



La ministre de l'Économie est déconnectée des réalités

buable. Ainsi, selon les chiffres du ministère de l'Économie, un peu plus de 1 000 foyers fiscaux disposant d'un patrimoine supérieur à 15,35 millions d'euros devraient bénéficier d'une restitution de 272 millions d'euros soit une moyenne de 250 000 euros.

Grâce à la suppression des droits de succession, un couple avec deux enfants disposant d'un patrimoine de 1,5 million d'euros pourra le transmettre sans prélèvement, soit un gain de 200 000 euros. C'est en réalité l'impôt sur la fortune (ISF) qui est ainsi totalement remis en cause.

La défiscalisation des heures supplémentaires, elle, signe l'arrêt de mort des 35 heures. Pour les salariés, il s'agit d'une supercherie, d'un leurre et d'une tromperie. En effet, ce sont toujours les employeurs qui décident de la durée des heures supplémentaires. De plus, l'impact de cette mesure sur l'emploi sera nul puisque les chefs d'entreprise préféreront faire travailler plus ceux qui ont déjà un travail plutôt que d'embaucher. Enfin, cette défiscalisation aura un coût. Dans l'immédiat pour les comptes sociaux et, plus tard, lorsque les salariés qui en auront "bénéficié" feront

valoir leur droit à la retraite. Car elle sera calculée sur la base des heures légales.

"Nos amendements qui précisaient que les droits sociaux des salariés seraient préservés ont été rejetés par les députés UMP", dénonce Patricia Adam.

Mais l'aspect le plus scandaleux de la loi TEPA réside sans doute dans la confrontation de deux chiffres : 13 voire 15 milliards d'euros de cadeaux fiscaux pour les plus fortunés, avec des impacts plus que douteux sur l'emploi et la croissance, et 25 millions d'euros pour le RSA (Revenu de solidarité active) destiné à favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires de minima sociaux. Ce dispositif sera expérimenté dans 25 départements. "Le Finistère ne s'est pas porté candidat", précise Patricia Adam. Pour la députée de Brest, le RSA proposé par l'UMP est bien différent du RSA imaginé par le Parti Socialiste. D'abord, il n'est qu'expérimental. "Surtout, il ne concerne pas les travailleurs pauvres, ceux qui travaillent à temps partiel imposé. On voit bien où veut en venir la majorité présidentielle : faire croire qu'elle veut remettre les fainéants au travail". Si le pouvoir d'achat était vraiment une priorité pour le gouvernement, il aurait accordé un coup de pouce au SMIC.

Curieusement, depuis l'élection de Nicolas Sarkozy, la question de la dette a totalement disparu. Comme par miracle, le pays peut se passer de 13 milliards de recettes fiscales. "La présence de Nicolas Sarkozy aux côtés de Christine Lagarde pour la réunion des ministres européens de l'Économie a été interprétée comme la manifestation de l'omniprésence du nouveau président. Mais, en réalité, il ne pouvait pas faire autrement. Tous ceux qui connaissent les rouages des institutions européennes savent que les ministres peuvent difficilement contredire un chef d'État. C'était habile", note Marylise Lebranchu, "mais particulièrement inquiétant pour l'avenir".



Ce RSA n'a rien à voir avec le nôtre

Pour 2008 : de l'audace ! (suite)



Les élus réunis à Châteaulin

*** *serions aperçus que la présidentielle de 2002 serait difficile à gagner*". Les victoires à Paris, Lyon et Dijon ont occulté les pertes de 56 autres villes.

Les socialistes doivent aborder les scrutins de 2008 avec détermination. "Lorsque l'on se présente, c'est pour gagner", a rappelé Claudy Lebreton. Trois objectifs doivent guider les candidats pour l'élaboration des listes : une plus forte féminisation, une meilleure prise en compte de la diversité de la société et un renouvellement accru des candidats qui seront demain en responsabilité.

Les élections se préparent dès maintenant

Pour le président de la FNESR, les élus doivent participer à la rénovation du PS en réfléchissant particulièrement sur six thèmes : d'abord, les solidarités. Comment redéfinir ce qu'elles doivent être au XXI^e siècle et rompre avec l'idée selon laquelle,

la gauche c'est l'assistanat. Parallèlement, les socialistes doivent faire des propositions pour réformer la fiscalité locale. Toujours annoncé, jamais engagé, ce chantier est prioritaire. Ensuite, l'éducation, car les collectivités locales jouent un rôle essentiel dans ce domaine. Sur l'habitat et le logement, le PS doit aussi faire preuve d'audace. Tout comme sur la question de la culture, source d'inégalités criantes. Tout cela ne peut se faire sans des services publics. Là aussi, il convient de faire preuve de lucidité et d'imagination. Enfin, comment les socialistes donnent du corps au concept de développement durable.

A la fin des années 70, le PS avait su faire preuve d'audace et rompre avec une gestion de type "notariale" des élus de droite. "C'est ce souffle qu'il nous faut retrouver aujourd'hui pour construire le socialisme du vingt-et-unième siècle".

Socialisme : la responsabilité bretonne

58,79 % au second tour des régionales de 2004, 52,62 % au second tour de la présidentielle 2007. Depuis quelques années, la Bretagne se situe parmi les trois régions qui votent le plus à gauche, avec le Limousin et Midi Pyrénées.

L'assemblée générale du BREIS (Union régionale du PS), qui s'est tenue à Pontivy le 7 juillet, était consacrée à l'analyse de ces résultats qui ne doivent rien au hasard. Ils s'expliquent par la densité du réseau d'élus locaux socialistes, le succès de leurs politiques publiques, l'influence de dirigeants écoutés et respectés et les liens qui existent entre le PS et le milieu associatif particulièrement développé dans notre région. "Nous sommes des socialistes assez Girondins pour répondre à l'identité de la Bretagne, suffisamment Jacobins pour incarner la fidélité des Bretons à la République française et capables d'écologie en se souciant de l'économie", résume Bernard Poignant, président du BREIS.

Cette alchimie spécifique à notre région n'est vraisemblablement pas exportable



Bernard Poignant, président du BREIS

telle quelle à l'ensemble de la France. Cependant, dans le débat qui s'ouvre, les socialistes Bretons ont la volonté de faire entendre leur voix, en particulier grâce au BREIS qui est sans doute aujourd'hui l'union régionale la plus dynamique.

"Parce que la Bretagne est devenue un socle progressiste dans notre pays, nous

avons à cet égard une responsabilité particulière. Nous l'assumerons", se sont engagés les quatre premiers secrétaires fédéraux ainsi que Bernard Poignant, Jean-Yves Le Drian, Ronan Kerdraon, secrétaire général du Breis, et Jean-Claude Lessard, son trésorier.



Récidives : tout se joue en prison

Avec Vincent Omez

C'est en améliorant les conditions de vie dans les prisons et en préparant la réinsertion des détenus qu'il sera possible de lutter contre la récidive estime Vincent Omez, avocat au barreau de Quimper, qui occupera les fonctions de bâtonnier à partir du mois de décembre.

Cap Finistère : La question de la récidive est-elle si brûlante qu'il fallait, durant l'été, voter une loi ?

Vincent Omez : Je ne le crois pas. En 2005 déjà une loi avait durci les conditions de jugement des récidives et les magistrats ne sont absolument pas indulgents vis-à-vis des récidivistes contrairement à ce que certains veulent faire croire.

Cap Finistère : L'instauration de peines planchers comme le prévoit la loi Dati peut-elle être efficace ?

Vincent Omez : Je trouve cette mesure très choquante. La personnalisation et l'individualisation de la peine sont des notions essentielles de notre droit. Or, ces peines planchers vont empêcher les magistrats d'adapter la sanction. Certes, des dérogations sont possibles, mais elles seront strictement encadrées. C'est une illusion totale de croire que ces peines planchers contribueront à réduire le taux de récidive. Il suffit pour s'en convaincre de regarder ce qu'il se passe dans des pays très répressifs comme les États-Unis. La peine de mort, encore en vigueur dans certains états, n'empêche pas les assassinats.

Cap Finistère : En 2004, vous aviez engagé un référendum contre le garde des Sceaux à propos des conditions de vie des détenus à la maison

d'arrêt de Brest. N'est-ce pas là qu'il faut faire porter les efforts ?

Vincent Omez : Bien sûr. J'avais pu entreprendre cette démarche parce qu'un détenu particulièrement courageux m'avait demandé de le faire. Il faut à la fois améliorer les conditions de vie et surtout préparer la sortie de prison. Le passage en maison d'arrêt doit être mis à profit justement pour éviter la récidive. Or, aujourd'hui, c'est impossible : les détenus vivent parfois à trois par cellule, les condamnés côtoient les détenus en attente de jugement. Tout cela est très nocif. Des associations interviennent dans les maisons d'arrêt mais leurs moyens sont dérisoires compte tenu de l'ampleur de la tâche.

Cap Finistère : Les peines alternatives pourraient-elles contribuer à réduire le taux de récidive ?

Vincent Omez : Je suis prudent. Il faut faire attention à ne pas dénaturer les décisions judiciaires. Elles doivent être expliquées et appliquées. Or, elles demandent des moyens financiers et humains importants.

Rendez-vous

5 septembre

A 18 h 30, secrétariat fédéral, au siège de la fédération à Quimper, 26 B, rue Aristide-Briand.

9 septembre

Fête de la Rose à Quimperlé.

9 septembre

Barbecue des socialistes de l'agglomération brestoise, à l'Auberge de Jeunesse du Moulin Blanc, à Brest.

10 septembre

A 18 h 30, Bureau fédéral, au siège de la fédération à Quimper, 26 B, rue Aristide-Briand.

14 septembre

A 18 h 30, Conseil fédéral, au local du PS, 13, rue de Portzmoguer, à Brest.

15 septembre

Sixième Université fédérale de rentrée sur le thème "La Bretagne : laboratoire du socialisme du XXI^e siècle ?", à Landerneau.

EN SAVOIR PLUS ...

La Région aide les apprentis

A la rentrée, tous les apprentis de Bretagne recevront une aide directe de la Région pour leur transport, leur hébergement et leur restauration.

A côté de l'aide au premier équipement, le Conseil régional a souhaité mettre aussi en place un nouveau dispositif intitulé Argoat. Cette aide concernera tous les apprentis inscrits dans un centre de formation (CFA) et titulaires d'un contrat d'apprentissage. Elle leur sera directement envoyée. Il suffit de remplir le formulaire remis par le CFA. "Le montant

de l'aide peut varier de 300 à 600 euros", explique Michel Morin, vice-président en charge des formations initiales, professionnelles et de l'apprentissage. "Elle est calculée en fonction du salaire de l'apprenti et de la durée du temps de formation".

Patricia Adam à l'OTAN

La députée de Brest, chargée de la défense au sein du groupe socialiste à l'Assemblée nationale a été désignée pour représenter la France à l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord).

Inscription à l'université de rentrée sur internet

Vous pouvez vous inscrire à l'Université fédérale de rentrée sur le site internet de la fédération www.ps29.org. Cette inscription devra être accompagnée d'un chèque de 15 € (pour le déjeuner) adressé au siège de la fédération 26 B, rue Aristide-Briand, 29000 Quimper.

Disparition

Nous avons appris avec tristesse la disparition de Yvon Nerzic, adhérent de la section du Ponant. Nous adressons à sa famille et à ses proches nos plus sincères condoléances.

Annonces légales & judiciaires

SCI "LG"
Société Civile Immobilière en liquidation
au capital de 91 499,90 €
Siège de liquidation :
Lieu dit "Poul ar Feunteun"
29490 GUIPAVAS
RCS BREST 390 214 666

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une délibération en date du 6 juillet 2007, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport des liquidateurs, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux liquidateurs et les a déchargés de leur mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les pièces seront déposées au Registre du Commerce et des Sociétés de BREST.
Pour avis, les liquidateurs

MANGIN
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 600 euros
Siège social : 37 B, rue Mangin
29400 LANDIVISIAU (Finistère)
453 520 561 RCS MORLAIX

AVIS DE PUBLICITÉ LÉGALE

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 21 juillet 2007, il résulte que :

– Les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Dépôt légal au greffe du Tribunal de Commerce de MORLAIX.

Pour avis, le représentant légal

"GUELENNOC"

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : Palud An Hir
29430 PLOUESCAT
RCS MORLAIX 497 596 254

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Suivant décisions de l'associé unique du 28 juin 2007, le siège social a été transféré de Palud An Hir - 29430 PLOUESCAT, au 11, place du Château - 29260 LESNEVEN, avec effet au 1^{er} avril 2007.

La société sera désormais immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BREST.

Pour avis, le Gérant

MURIDIS BREST
SARL au capital de 442 500 euros
Rue Montjarret de Kerjegu
29200 BREST
398 831 214 RCS BREST

L'associé unique, statuant le 29 juin 2007, a décidé :

– qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société en application de l'article L.223-42 du Code de commerce ;

– la désignation de la société LD AUDIT, rue Kergorju - 29200 BREST, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire en remplacement de Monsieur André LEMOINE, non renouvelé.

La Gérance

"CHEZ TOM"
SARL au capital de 7 500 euros
Siège social : 18, rue Notre Dame
29260 LESNEVEN
RCS BREST 441 685 575

DISSOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire des associées en date du 31 juillet 2007, a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des disposi-

tions des articles L.237-1 et suivants du Code de Commerce, avec effet rétroactif au 30 juin 2007.

Elle a nommé en qualité de liquidatrice Madame Dominique THOMAS, demeurant 24 bis, rue du Four - 29260 LESNEVEN, et lui a attribué les pouvoirs les plus étendus, sous réserve de ceux attribués par la loi à la collectivité des associés, pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif et répartir le solde entre les associés en proportion de leurs droits.

Le siège de liquidation est fixé au domicile de la liquidatrice : 24 bis, rue du Four - 29260 LESNEVEN;

Les pièces seront déposées au Registre du Commerce et des Sociétés de BREST;
Pour avis, la liquidatrice

SCP BERNAS-PELEGRY
avocats associés
5, rue Marcelin-Berthelot
Zone de Kerivin - 29600 MORLAIX
Tél. 02 98 63 89 78

SARL CABIOCH PRIMEURS
au capital de 100 euros
Siège social : Régimont
29630 SAINT JEAN DU DOIGT
RCS MORLAIX 493 464 283

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL MODIFICATION DE LA GÉRANCE

L'assemblée générale extraordinaire des associés du 30 juin 2007 :

– a constaté la démission de Monsieur Patrick CABIOCH, demeurant Coat Morvan - Ploujean à MORLAIX (29), de ses fonctions de gérant qui ont pris fin le 30 juin 2007 et a nommé gérant à compter du 1^{er} juillet 2007 Monsieur Pascal TRAON, demeurant 1, rue François-Charles à PLOUGASNOU (29) ;

– a décidé de transférer le siège social de 8, rue François-Jourde à MORLAIX (29) à Régimont - 29630 SAINT JEAN DU DOIGT, à compter du 1^{er} juillet 2007. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis, la gérance

S'abonner :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement pour 1 an : 15 €
Abonnement de soutien :
à partir de 20 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

Cap Finistère - Le Breton Socialiste

26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél : 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Jean-Jacques URVOAS

RÉDACTEUR EN CHEF
Jean-Yves CABON - Tél. 02 98 43 44 39

Impression : Presses Associatives du Finistère
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST
Tél : 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03
CPPAP 1207 P 11428